



COMMUNIQUE DU CNOSCG

Relatif au processus de prise en charge des sinistrés et des personnes déguerpies suite à l'éboulement de Dar-Es-Salam

Vu le rapport des constats remontés par ses démembrements déployés sur le terrain à la suite du tragique éboulement survenu dans la nuit du 22 au 23 août 2026 à Dar-Es-Salam, le Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne (CNOSCG) a effectué, le samedi 29 août 2026, une mission de suivi rapproché afin de s'enquérir des conditions de prise en charge des blessés, des sinistrés ainsi que des personnes déplacées ou déguerpies dans le cadre des mesures de sécurisation.

La délégation du CNOSCG s'est successivement rendue à l'hôpital national Donka, auprès des blessés hospitalisés, à l'école primaire Dixinn Centre 1, où sont hébergées des familles sinistrées, puis à l'école primaire Tito de Bellevue, accueillant également des personnes affectées par les opérations de déplacement.

À l'issue de cette visite et des échanges directs avec les personnes concernées, le CNOSCG constate avec satisfaction les dispositions prises pour répondre aux besoins immédiats des populations affectées. Les personnes rencontrées ont confirmé bénéficier d'un hébergement, de repas ainsi que d'un accompagnement sanitaire. A l'hôpital national Donka, les blessés rencontrés ont également témoigné de leur prise en charge médicale.

Le CNOSCG salue les efforts consentis par le Gouvernement, les services publics compétents, le personnel de santé ainsi que l'ensemble des acteurs mobilisés pour apporter une réponse rapide à cette situation d'urgence. Il encourage la poursuite de cette mobilisation jusqu'à la stabilisation complète de la situation.

Cependant, le Conseil estime que la réponse humanitaire d'urgence doit désormais être accompagnée de mesures durables, notamment au regard de l'utilisation actuelle de plusieurs écoles publiques comme sites d'hébergement temporaire, alors que la rentrée scolaire approche.



À cet effet, le CNOSCG recommande au Gouvernement :

- d'élaborer un plan de relogement durable des sinistrés et des personnes déplacées, afin de libérer progressivement les établissements scolaires avant la reprise effective des cours ;
- de procéder à une identification rigoureuse et vigilante des personnes et familles affectées, ainsi qu'à une évaluation individualisée de leurs besoins en matière de logement, de santé, de protection et de moyens de subsistance ;
- de prendre des dispositions spécifiques pour garantir la continuité de la scolarité de tous les enfants issus des familles sinistrées, afin que les conséquences de cette catastrophe ne compromettent ni leur parcours éducatif ni leur avenir ;
- de poursuivre la prise en charge alimentaire, sanitaire et psychosociale, avec une attention particulière accordée aux enfants, femmes, personnes âgées et personnes en situation de handicap ;
- de prévoir un dispositif approprié d'accompagnement, d'indemnisation ou de réinstallation, selon la situation des familles concernées ;
- de réhabiliter, assainir et désinfecter les établissements scolaires utilisés comme sites d'accueil avant leur remise à disposition des élèves et enseignants ;
- de renforcer la concertation avec les populations concernées, les collectivités locales et les organisations de la société civile afin que les décisions de relogement et de réinstallation soient inclusives ;
- de réhabiliter l'auberge de la Minière pour l'accueil des sinistrés dans des conditions les plus acceptables ;
- d'accélérer la sécurisation des zones à haut risque déjà identifiées par l'ANGUCH, tout en renforçant les politiques de prévention des catastrophes, d'urbanisation, d'assainissement et de gestion des déchets.

Aux populations affectées :

Le CNOSCG invite les sinistrés et les personnes concernées par les mesures de déplacement à continuer de collaborer avec les autorités et les services compétents, notamment lorsque leur sécurité nécessite l'évacuation de zones présentant des risques élevés.

nd



Siege : Commune de Dixin (mosqué foula) BP/ 4001 République de Guinée
Tel : 620 31 31 81 / 620 66 74 93 Email : maisonducitoyeninfos@gmail.com
site web : www.societecivileguineenne-cnosc.org "Force de veille, d'Alerte et de Proposition"



Il encourage également les populations à privilégier le dialogue et les mécanismes de recours prévus à cet effet pour faire connaître leurs préoccupations et défendre leurs droits dans un esprit de responsabilité et de préservation de la paix sociale.

À l'ensemble de la population :

Le CNOSCG appelle les citoyens à faire preuve de solidarité, de responsabilité et de vigilance, à respecter les consignes de sécurité et à éviter l'occupation ou la réoccupation des zones déclarées dangereuses.

Il invite également chacun à éviter la diffusion de rumeurs ou d'informations non vérifiées susceptibles d'accroître l'inquiétude des familles, de perturber les opérations d'assistance et d'effriter le climat de collaboration entre les parties impliquées et les populations concernées.

Le CNOSCG renouvelle sa profonde compassion aux familles endeuillées, souhaite un prompt rétablissement aux blessés et exprime toute sa solidarité aux sinistrés et aux personnes affectées.

Tout en saluant les efforts déjà accomplis, le CNOSCG réaffirme sa disponibilité à poursuivre son rôle de veille citoyenne, de médiation, de plaidoyer et de suivi, afin de contribuer à une réponse respectueuse de la dignité humaine, des droits des populations et de l'intérêt général.

Fait à Conakry, le 30 août 2026



LE PRESIDENT

Gabriel HABA



Siege : Commune de Dixin (mosqué foulda) BP/ 4001 République de Guinée
Tel : 620 31 31 81 / 620 66 74 93 Email : maisonducitoyeninfos@gmail.com
site web : www.societecivileguineenne-cnosc.org "Force de veille, d'Alerte et de Proposition"

